

CB/CZ 020/26

Bruxelles, le 24 août 2026

Monsieur Michaël DE GOLS

Directeur UNISOC

27 avenue des Arts, bte 13

1040 BRUXELLES

■ **Concerne : Journée d'action ce 24 septembre 2026**

Cher Monsieur,

A l'appel de la CES, le front commun syndical organise ce 24 septembre une journée d'action contre la réforme européenne en matière du 28th régime.

Cette action pourra engendrer, dans certaines entreprises, des absences dans le chef des travailleuses et travailleurs qui participeront aux actions. Le 24 septembre sera donc considéré comme un jour de grève et sera payé pour les travailleurs qui sont absents en raison de leur participation à cette action et qui subissent ainsi une perte de salaire. Seront également couverts les travailleuses et travailleurs qui commencent à travailler en pauses le 23 septembre au soir et/ou dont le travail en pauses se termine dans la nuit du 24 au 25 septembre 2026.

Nos centrales professionnelles prendront les dispositions nécessaires vis-à-vis des employeurs dans les différents secteurs et entreprises.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Bert ENGELAAR,
Président FGTB



Gert TRUYENS
Président SYNOVA



Ann VERMORGEN,
Présidente CSC